

Bastia, u 31 di ghjennaghju di u 2023

CUMUNICATU DI STAMPA DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA

Réaction du Conseil exécutif de Corse à la décision de semi-liberté pour Pierre Alessandri

La Chambre d'application des peines de la Cour d'appel de Paris vient de prononcer une mesure de semi-liberté pour Pierre Alessandri.

Cette décision est le résultat d'une application équitable du droit, longtemps refusée dans ce dossier, et demandée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse, la quasi-totalité des maires et présidents d'intercommunalité de l'île, et par la société corse tout entière.

Cette exigence de justice et d'équité concerne également Alain Ferrandi, qui est dans une situation judiciaire identique à celle de Pierre Alessandri, et s'élargit à celle de vérité dans le cadre des procédures en cours pour faire toute la lumière sur l'assassinat d'Yvan Colonna.

La décision de la Cour d'appel de Paris concernant Pierre Alessandri a également une portée symbolique forte, à quelques jours du 25^{ème} anniversaire de l'assassinat du préfet Claude Erignac.

Une génération s'est écoulée depuis cette date tragique.

Le moment est venu, sans rien oublier des faits, et dans le respect intangible de la mémoire de la victime et de la douleur de sa famille, d'ouvrir une page nouvelle des relations entre la Corse et l'Etat.

Pour le Conseil exécutif de Corse, cette phase nouvelle doit conduire à reconnaître et assumer ensemble, à Paris et en Corse, l'ensemble des douleurs, drames et injustices vécus de part et d'autre et engendrés, pour la période contemporaine, par un demi-siècle de logique de conflit.

Elle doit surtout permettre de construire, par un dialogue respectueux et loyal entre l'Etat et le peuple corse, ses élus et ses forces vives, une solution politique globale, incluant les dimensions économiques, sociales, culturelles et sociétales, et se concrétisant, au plan institutionnel, par un statut d'autonomie.

Le temps de la justice et de l'apaisement, s'il se confirme dans les jours et semaines à venir, ouvre la voie de façon irréversible au temps du dialogue et de la solution politique globale, dans le cadre du processus engagé en mars dernier avec le Ministre Gérard Darmanin, à la demande du Président de la République et de la Première Ministre.

C'est sur ce chemin de paix et d'émancipation que la Corse et les Corses ont, très majoritairement, la volonté de s'engager.